Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 32 (1986)

Heft: 9

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue de presse

canton de bâle

450e anniversaire de la mort d'Erasme de Rotterdam

Le 450e anniversaire de la mort d'Erasme, le célèbre humaniste hollandais mort à Bâle en 1536 à l'âge de 70 ans, a été célébré à Bâle par l'ouverture d'une exposition à la Barfüsserkirche. L'exposition, à la portée de tous, présente un panorama de la vie et de l'œuvre du grand humaniste.

Né à Rotterdam, Erasme obtint une dispense de ses vœux monastiques par le pape Jules II, et publia à Bâle en 1516 la première édition grecque du Nouveau Testament. Avec l'aide des imprimeurs bâlois Johannes et Hieronymos Froben, il devint l'éditeur le plus connu de son temps.

canton de berne

A la rencontre des cousins d'Amérique

« Chers cousins, nous espérons que vous serez nombreux à venir les 4 et 5 juillet à Lancaster (Pennsylvannia), où vous aurez l'occasion de rencontrer d'autres membres de la famille et d'en apprendre plus sur les régions de Suisse où nos ancêtres ont vécu ». L'invitation ainsi libellée s'adressait aux descendants des Schürch, familles d'émigrants de Sumiswald dans l'Emmental. Ils s'appelent entre temps Sherk, Shirk ou Sherrick, dérivés anglicisés du patronyme Schürch, et sont disséminés aux Etats-Unis et au Canada. Leurs ancêtres, anabaptistes, avaient dû, comme d'autres familles de l'Emmental entre le 16e et le 18e siècle, fuir leur patrie, en proie aux persécutions des autorités bernoises.

Pour la deuxième fois, une famille de Bremgarten (BE), René et Liselott Schürch et leur fils, vont traverser l'Atlantique pour apporter de la Suisse le salut aux « cousins et cousines » du Nouveau Continent, refaisant, dans des conditions plus agréables, le parcours de leurs ancêtres. En 1984, ils étaient déjà à Sherkston (« Schürchville ») au Canada, ainsi que 500 autres membres de la « famille ».

Les Schürch de Sumiswald, comme d'autres familles anabaptistes, avaient dû prendre le chemin de l'exil pour échapper aux persécutions dont étaient victimes les membres de leur secte. L'anabaptisme, qui s'était développé dans la foulée de la Réforme, prônait l'établissement d'un ordre social sans Etat. Ses adeptes n'étaient baptisés qu'à l'âge adulte. Ils défendaient notamment le principe de la non-violence et refusaient de prêter serment à l'Etat.

Certains anabaptistes, qui avaient trouvé refuge dans le Jura, ou, hors des frontières, en Alsace et dans le Palatinat, avaient ensuite gagné les ports de Hollande d'où ils partaient pour l'Amérique. D'autres furent déportés par les autorités bernoises, qui en 1711 bannirent plus de 300 anabaptistes, forcés d'embarquer sur quatre navires descendant l'Aar et le Rhin. Parmi eux par exemple, Ulrich Schürch et sa famille, qui arrivèrent en 1728 en Pensylvannie et fondèrent le village de Schoeneck, dans cette même région de Lancaster.

Aujourd'hui, la composante religieuse n'est plus au premier plan : les Sherk, Shirk ou Sherrick sont surtout intéressés par la recherche de leurs racines, nostalgie des origines qui anime bon nombre de citoyens américains et canadiens. Réunis en association, ils s'efforcent de reconstituer leur arbre généalogique et de nouer des contacts avec d'autres membres de la « famille ».

Une lettre circulaire paraissant deux fois l'an fait office de trait d'union entre les quelque 200 familles abonnées. Son emblème réunit la croix suisse, les étoiles américaines et la feuille d'érable canadienne. René Schürch y rédige la rubrique « Swiss Schürch News ». L'intérêt de la famille bernoise pour les « cousins » d'Amérique a été éveillé il y a quatre ans environ, lorsque ces derniers ont cherché à obtenir en Suisse des renseignements sur leurs ancêtres.

Cacas de chiens combattus par voie d'initiative populaire fédérale

Les propriétaires de chiens auront tout intérêt a surveiller les manières de leurs compagnons, si l'initiative populaire « pour l'élimination des excréments de chiens sur le domaine public », aboutit. La Feuille fédérale indique qu'elle à été reconnue conforme par la Chancellerie fédérale, et ses auteurs ont 18 mois - soit jusqu'au 15 janvier 1988 - pour recueillir les 100 000 signatures nécessaires.

L'initiative, sur la validité de laquelle l'Assemblée fédérale ne se prononcera que lorsqu'elle aura abouti, demande de compléter la constitution fédérale par un article 24 octies (nouveau) dont la teneur est la suivante :

1. Les installations publiques, les terrains de jeu, les parcs, les lacs de sable et les chemins ouverts au public ne doivent pas être utilisés comme WC pour chiens.
2. Tout possesseur de chien qui ne respecte pas cette prescription sera puni de dénonciation et d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 000 francs et, en cas de récidive, jusqu'à 5 000 francs.
3. En cas de récidive réitérée, le détention de chien pourra lui être interdite pour une durée d'un an au maximum.

Le comité d'initiative, formé de sept personnes, est présidé par M. René Trottmann, domicilié à Coire. Des six autres personnes, l'une est également domiciliée à Coire, les autres à Zürich. Leur initiative peut être retirée sans réserve par une décision prise à la majorité simple, soit quatre d'entre elles, si le texte était accepté par la suite en votation populaire, il viendrait se placer dans la Constitution après les articles sur la protection de l'environnement et du paysage (24 sexies) et de l'homme et de son milieu (24 septies).

L'annuaire téléphonique électronique sur le videotex

Les dix-huit annuaires téléphoniques suisses peuvent dorénavant être consultés par l'entremise du videotex des PTT.

La banque de données fournit les indications suivantes : indicatif interurbain et numéro de téléphone d'un abonné dont l'adresse est connue ; nom et adresse d'un abonné dont le numéro de téléphone est connu ; nom et numéro de téléphone correspondant à une adresse déterminée.

Ces informations sont les mêmes que celles que donne le service des renseignements par téléphone (numéro 111). Par analogie, le numéro des pages du videotex est aussi facile à mémoriser : pour accéder à l'annuaire téléphonique électronique, il suffit de composer le numéro 111. Ce service et gratuit, mises à part les taxes ordinaires des communications videotex.

Le service videotex, qui en est encore au stade des essais, compte actuellement 3070 abonnés, 250 fournisseurs d'informations et 23 banques de données externes.

Plantes médicinales et droguerie au musée de Ballenberg

Le musée de plein air de Ballenberg (BE) aura ses jardins. L'Association suisse des droguistes (ASD) est en train de les aménager. Sur une surface de 400 mètres carrés, des plantes médicinales sauvages et cultivées, des herbes aromatiques, des baies et des fruits. L'ASD prévoit également l'installation d'une droguerie du temps de leurs ancêtres. Tout devrait être prêt en 1987, indique l'ASD dans un communiqué.

canton de genève

Mort du journaliste Fernand Gigon

Le journaliste Fernand Gigon est mort en juillet à l'âge de 78 ans à l'hôpital cantonal de Genève, a indiqué cet hôpital. Ce jurassien de Porrentruy, auteur de plus d'une vingtaine d'ouvrages, était un spécialiste de l'Extrême-Orient et en particulier de la Chine. Il avait fait partie pendant plus de trente ans de l'Association de la presse genevoise.

En Suisse, Fernand Gigon, qui s'est établi à Genève en 1954, a notamment collaboré pendant de nombreuses années à « La Suisse » et au « Matin » pour lequel il rédigeait encore une chronique de politique internationale. Il était membre de l'Association de la presse genevoise depuis 32 ans.

Fernand Gigon a écrit 22 livres dont une biographie d'Henry Dunant, le fondateur de la Croix-Rouge. Toutefois, la majorité de ses ouvrages, dont certains ont été traduits en

17 langues, a été consacrée à l'Asie. Parmi ceux-ci : « Chine en casquette » (1957), « Multiple Asie » (1959), « Vie et mort de la Révolution culturelle » (1969), « Fêtes et dieux d'Asie » (1974) ou « Asie, enfer et paradis » (1978). Il était actuellement occupé à la rédaction de son 23e livre qui traitait à nouveau de la Chine.
Il y a trois semaines, Fernand Gigon a été victime d'un accident cardiaque. Après une nouvelle alerte, il a été hospitalisé à l'hôpital cantonal de Genève où il est décédé.

La bourse de demain est née

Pour inaugurer sa nouvelle bourse -l'une des plus modernes du monde -Genève a réuni tout un monde de la politique, de la finance et de la bourse suisse et internationale

La nouvelle Bourse de Genève a été inaugurée officiellement, en présence de nombreuses personnalités. Avec ses équipements de télécommunications et de traitement électronique de l'information, il s'agit d'un des marchés boursiers les plus modernes du monde sur le plan technique, capable d'absorber facilement la très forte croissance du volume des transactions qui se manifeste depuis quelques années.
Tout le monde de la politique, de la finance et de la bourse suisse et internationale était représenté dans les locaux de la nouvelle bourse, rue de la Confédération. M. Georges Urban, président de la bourse de Genève, a ainsi salué le conseiller d'Etat Robert Ducret, MM. Dominique Micheli, président du Grand Conseil, Bernard Corboz, procureur général, Eric Suy, secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations-Unies, ainsi que le maire de la ville de Genève, le recteur de l'Université de Genève, plusieurs conseillers nationaux et conseillers administratifs, ainsi que M. Hans Meyer, directeur général de la Banque Nationale Suisse. Etaient également présents des dirigeants d'un grand nombre de banques suisses et de banques étrangères en Suisse, ainsi que les responsables des bourses suisses et des principaux marchés boursiers européens, notamment le baron van Ittersum, vice-président de la Fédération internationale des Bourses de valeurs. Parmi les nombreux invités, on notait la présence des représentants de l'économie genevoise : M. Pierre Modoux, président de la Fédération des syndicats patronaux, Michel Brunschwig, président de l'Union des associations patronales genevoises, et André Reymond, président de la Chambre de commerce de Genève.

Globalisme suisse

Les instruments techniques dernier cri dont la nouvelle bourse de Genève est équipée ont été élaborés dans le cadre d'une conception globale des trois principales bourses suisses (Zurich, Genève et Bâle). Cette « globalisation » du marché suisse, dont la bourse de Genève a été le moteur avec la création de la Commission tripartite en 1981, doit permettre de mieux servir le consommateur et de mieux affronter la concurrence des grandes places boursières internationales, a rappelé devant la presse M. Urban. Les principales innovations techniques que la bourse de Genève est la première à inaugurer, concernent les télécommunications et le traitement électronique des transactions. Ces innovations doivent permettre à la bourse de traiter un volume de transactions considérablement accru, tout en assurant à la clientèle un service plus rapide et plus efficace.
Rappelons que ces innovations, dont certaines entreront en fonction dans quelques mois, sont de trois types : l'information à la corbeille, le traitement électronique des transactions et le marché assisté par ordinateur. Ce dernier pourrait entrer en fonction au début de 1987 pour traiter le marché des « notes » (placements privés), les obligations cotées peu traitées, ainsi que les actions et les obligations hors-bourse, a rappelé M. Urban. Les responsables de la bourse pensent cependant que l'ordinateur ne remplacera jamais, pour les actions et les obligations activement traitées, le marché physique avec les crieurs autour de la corbeille, qui seul permet d'assurer de gros volumes de transactions.

Trois corbeilles

La nouvelle Bourse de Genève dispose de trois corbeilles (une pour les actions suisses, la deuxième pour les actions étrangères et la troisième pour les obligations). Chaque corbeille dispose de 22 sièges, dont 17 seulement sont occupés à l'heure actuelle. Les candidatures éventuelles de banques pour les cinq sièges disponibles seront examinées dans les mois qui viennent, et feront l'objet d'une évaluation très soigneuse, a indiqué M. Urban. Dans les cercles de la bourse, on indique par ailleurs que la décision de principe a été prise de créer prochainement un « second marché » réservé aux actions des petites et moyennes entreprises suisses. On estime qu'en Suisse romande une centaine de sociétés pourraient être des candidats potentiels à l'introduction sur ce nouveau marché.
Les responsables de la Bourse de Genève ne craignent pas que certains développements des marchés financiers internationaux comme les transactions continues pendant 24 heures, ne mettent en péril l'existence des marchés boursiers traditionnels. Les bourses suisses suivent cependant la tendance actuelle à l'allongement des séances de bourse et à la création de corbeilles sur lesquelles certaines valeurs importantes peuvent être traitées de manière continue durant toute la séance de bourse. Les banques suisses suivent également la tendance à l'allongement des heures de présence, notamment pour relayer les ordres de bourses provenant ou à destination de marchés situés dans des fuseaux horaires différents.

Kilomètres de câbles

La nouvelle Bourse de Genève représente un investissement de l'ordre de 60 millions de francs, dont une part importante a été consacrée à l'informatique et aux télécommunications. Le bâtiment de la bourse est ainsi truffé de 10.000 kilomètres de câbles et de fibres optiques. Une bonne partie des installations de télécommunications et d'informatique a été conçue par Telekurs SA.
Rappelons que le public pourra assister aux transactions boursières depuis une galerie spéciale, où toute une gamme de facilités sont mises à sa disposition : consoles pour consulter les ours, téléphones, film éducatif sans oublier un extraordinaire jeu de simulation de portefeuille boursier par ordinateur.

J.-L. L
Journal de Genève

canton de lucerne

Commémoration des 600 ans de la bataille de Sempach

C'est sous un soleil radieux et en présence de quelque 600 invités que le gouvernement lucernois a officiellement commémoré le 600e anniversaire de la bataille de Sempach et les 600 ans de la ville et du canton de Lucerne. Après un service religieux célébré sur le terrain où se sont déroulés les combats il y a 600 ans, la manifestation s'est poursuivie à proximité du lac de Sempach à l'occasion d'une grande fête commémorative.
Parmi les nombreux invités qui ont participé aux cérémonies figuraient le président de la Confédération, Alphons Egli, le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, les présidents des Chambres fédérales, des représentants des tribunaux, de l'église, de l'armée, des cantons et des milieux culturels et économiques. De nombreuses personnalités étrangères, parmi lesquelles des représentants des familles von Habsbourg, von Heeren, von Schönau et von Mülinen, étaient également présents.
Après un petit déjeûner servi à proximité de la pierre déposée à la mémoire de Winkelried sur le terrain même où, il y a 600 ans, les Confédérés ont livré une sanglante bataille aux Autrichiens, le théologien fribourgeois Leo Karrer a célébré un service religieux. Les invités ont ensuite été escortés par un cortège, composé de nombreux corps de musique et de délégations portant des drapeaux, jusqu'au lac de Sempach où a eu lieu une grande fête.
Dans son discours, le président de la Confédération a déclaré « que les générations futures ne s'interrogeront pas uniquement sur les batailles que nous avons gagnées. Elles se demanderont avant tout quelle a été notre contribution à la force de notre collectivité ». Faisant référence à la bataille de Sempach, M. A. Egli a rappelé que « la volonté d'indépendance coûtait parfois des vies humaines et que la victoire des soldats suisses à Sempach avait largement contribué à renforcer la cohésion de la jeune Confédération d'alors ».
S'exprimant au nom des autorités cantonales, le député au Grand-Conseil lucernois Erwin Muff a, quant à lui, souligné la nouvelle signification que revêtent aujourd'hui d'anciennes valeurs comme la nature et la patrie. « Pour venir à bout des problèmes nous disposons aujourd'hui de moyens qui ont fait leurs preuves, comme la compréhension, les discussions, l'assimilation des nouvelles valeurs dans les domaines de la politique, de la société et de la culture », a-t-il notamment déclaré.

canton du tessin

Article régional de la rédactrice de l'ATS, Gemma d'Urso, Lugano

La baronesse Antoinette de Saint Leger arrive en 1885 sur les rives du lac Majeur.

Agée de 29 ans, elle compte sur la douceur du climat pour se débarrasser des séquelles d'une tuberculose. Au large de Brissago, à quelques kilomètres d'ascona, deux petites îles à l'abandon attirent son attention. Elle convainc son époux de les acheter et de transformer la plus grande en un parc de plantes exotiques : le couple y plante notamment des eucalyptus et des bananiers. Avant d'être vendues au canton en 1949, les îles de Saint Leger, rebaptisées îles de Brissago, seront achetées par un richissime industriel allemand Max Von Emden.

Aujourd'hui la plus petite, appelée île de Saint-Apollinaire, est fermée au public tandis que la plus grande, dite également île de Saint-Pancrace est devenue le parc botanique cantonal où se côtoyent quelque 2500 espèces de plantes venues de tous les continents.

Achetées en 1949 par le canton, en association avec les communes de Brissago, Ronco, Ascona, le Heimatschutz et la Ligue pour la protection de la nature, les îles sont ouvertes au public pour la première fois en 1950. Le parc botanique cantonal de l'île de Saint-Pancrace dépend du Département de l'Instruction publique qui en assure le financement (2700 000 francs par année) tandis que la Villa qui renferme le Musée ethuographique africain, le restaurant et le bureau de poste est gérée par une administration mixte. Devisé à 190 000 francs, son coût annuel est couvert par les recettes des entrées (290 000 francs en 1985).

Sous la direction du jardinier-chef Werner Stuz de Minusio, qui fait également office de guide à l'occasion, trois jardiniers veillent à l'entretien du parc où se côtoyent toutes sortes d'espèces tropicales importées des cinq continents.

La plus petite des deux îles, celle de Saint-Apollinaire dont la végétation, locale, est conservée à l'état naturel, est fermée au public. C'est là que s'élèvent les serres pour les expériences et la culture de plantes destinées à la grande île. Suite aux deux hivers rigoureux et enneigés de 1984-85 et 85-86, certaines plantes et arbres ont subi des dommages : « si de tels hivers devaient se répéter » explique M. Stuz, « les eucalyptus pourraient mourir... »

Toutefois c'est grâce à des conditions climatiques exceptionnelles que de telle plantes peuvent croître et vivre sur les îles de Brissago où le soleil brille en moyenne 2100 heures par année et où la température annuelle moyenne atteint 13 degrés. Ce climat permet l'épanoussement d'un maquis méditérranéen, de cyprès chauves, d'eucalyptus de l'hémisphère sud, de bambous du Japon, de caféiers, de papyrus égyptiens, de palmiers méditérranéens, brésiliens et japonnais, d'orchidées et plantes carnivores entre autres espèces subtropicales. La culture en plein air et sans aucune protection des Protéacées de l'hémisphère sud y est également expérimentée.

A la fin du siècle dernier, les îles Saint Leger étaient connues loin à la ronde pour la bril lante société qui y séjournait. Antoinette Bayer, baronesse de Saint Leger dont on suppose qu'elle était la fille naturelle du Tsar de Russie Alexandre I, morte dans la misère en 1948, y recevait en effet des peintres, musiciens, sculpteurs et écrivains célèbres.

L'arrivée du 20e siècle marque la fin d'une époque et le début du déclin de la baronesse dont le mari meurt en 1922. En 1927 c'est la débâche pour Antoinette de Saint-Leger qui se résoud à vendre ses îles aux enchères. Un milliardaire allemand, Max Emden, de Hambourg, les achète.

Une nouvelle ère se lève avec la construction de la prestigieuse villa actuelle et un style de vie prôné par l'edoniste Emden dont la devise était « Vivre est aussi un art » et qui entretenait sur l'île une dizaine de maîtresse don les photos, suggestives, ornent encore aujourd'hui les murs de la villa. En 1940 Max Emden meurt et lègue les îles à son fils qui, en 1949 les cède au canton.

Aujourd'hui nul doute que la baronesse de Saint Leger ne reconnaîtrait plus ses îles envahies de touristes, d'avril à octobre, Aux pieds de la belle villa toutefois, ses bananiers ont résisté. Envers et contre tout.

Cette année, le grand rendez-vous

- de 2 600 exposants représentatifs des secteurs de l'agriculture, de l'industrie, de l'artisanat et du commerce suisses
- d'un million de visiteurs de Suisse et de l'étranger
- d'un hôte d'honneur étranger

L'ARGENTINE

- d'une région d'Espagne invitée

LA CATALOGNE

- d'une quarantaine de partenaires (sur plus de 1 000 m²) du secteur

DES TRANSPORTS PUBLICS SUISSES

dont les Compagnies privées de chemins de fer, les Transports publics urbains, les services des automobiles P.T.T., swissair, etc.

- de marchés concours et de présentations agricoles

COMPTOIR SUISSE
67e Foire nationale

canton d'uri

Furk'art 86 : le laboratoire culturel de la Furka est ouvert

L'animateur neuchâtelois Marc Hostettler a ouvert pour la quatrième fois le laboratoire culturel de l'hospice de la Furka au col du même nom. Cette exposition, Furk'art 86, se tiendra entre juillet et septembre. Le vieil hôtel et ses dépendances abritent des œuvres d'artistes suisses, belges, danois, français et britanniques.

Les organisateurs espèrent faire de l'hospice un lieu de rencontre plutôt qu'un lieu de passage, ont-ils indiqué au cours d'une conférence de presse. La situation, à plus de 2000 mètres d'altitude, près d'une cascade et au centre d'une région caractérisée par ses brusques changements de temps, se prête particulièrement bien à cette exposition d'œuvres d'avant-garde.

A la Furka, les artistes sont confrontés aux paysages sauvages de la région. Des Suisses seront présents pour la première fois cette année. Balthasar Burkhard présente des photographies et Res Ingold a réalisé un container pourvu de portes et de fenêtres. Les deux ouvertures de l'objet, conçu comme trait d'union entre le Valais et Uri, donnent chacune sur l'un des deux cantons.

Le Belge Guillaume Bijl a exposé dans la dépendance, inoccupée depuis 35 ans. Le Donois Per Kirkeby a érigé un petit monument de briques. Jean le Gac réalise un film. D'autres films de cet artiste français sont présentés durant l'été. Hamish Fulton, un ressortissant britannique, parcourt la région du Nufenen, du Gotthard et du val Bedretto pour présenter en 1987 un travail basé sur un journal, des photographies et des esquisses. Furk'art doit devenir une institution fixe. Marc Hostettler a acheté cette année l'ancien hôtel et le gouvernement uranais a donné 3000 francs pour soutenir cette idée.

canton du valais

Sion en musique et de bas en haut, au sommet d'un rocher

Du vingt-troisième festival international de musique Tibor Varga au dix-septième, international aussi, de l'orgue ancien, la capitale valaisanne retentira de musique pendant six mois : ouvert brillamment le 6 juin dernier avec le concours du célèbre violoniste Pinchas Zukermann, le Festival Tibor Varga se poursuit jusqu'au 10 octobre, en ayant essaimé au passage à Naters, Leysin, Hérémence et Montana. Quant au festival d'orgue, il s'étale du 12 juillet au 30 août.

Si le festival mis sur pied chaque année par le grand violoniste hongrois, avec de nombreux concours, est largement connu pour la richesse de ses programmes, la qualité de ses artistes et l'intérêt porté à la jeune génération, son « concurrent » plus jeune l'est moins, mais son intérêt n'est pas négligeable. Il se déroule dans la très belle église de Valère sur le rocher du même nom, une cathédrale en fait, une des deux images inséparables du nom de la capitale du Valais avec les ruines de Tourbillon.

Dans cette église se trouve l'orgue en état réputé le plus ancien au monde (de récents documents l'ont attesté). Il date du dernier quart du quatorzième siècle et sa valeur est sans prix. Il s'agit d'une pièce irremplaçable aux ornements de style ogival le plus pur avec ses panneaux latéraux mobiles, admirablement peints. Quatre jeux remontent à l'époque de la construction. Aux dix-septième et dix-huitième siècles, l'instrument a été partiellement agrandi par Christopher Aebi, de Soleure, et Mathias Carlen, de Reckingen (Vs).

Si les volets peints, par Pierre Maggenberg vers 1435 (ils ont été ajoutés postérieurement à la construction de l'orgue lui-même), ne sont pas exactement de l'époque initiale, ils s'intègrent parfaitement à l'ensemble.

Il y a eu plusieurs restaurations. La dernière date de 1954. On s'est alors limité aux travaux strictement nécessaires pour éviter de modifier le timbre et la disposition technique de l'ouvrage.

Trois concerts ont été donnés en juillet, puis août, par d'éminents artistes : Georges Athanasiadès, chanoine et titulaire du grand orgue de la basilique de Saint-Maurice, un des plus grands virtuoses actuels, avec le concours du soprano japonais Naoko Okada, Christine Sartorelli, de Lausanne, professeur de clavecin et de musique ancienne au Conservatoire de Lausanne, organiste de concert, et Cor van Wangeningen de Nimègue (Pays-Bas), professeur au Conservatoire d'Arnhem et organiste de l'instrument historique de Beek/Ubbergen.

L'orgue de Valère est une pièce probablement unique. Mais l'instrument, en tant que tel, existe depuis l'antiquité grecque. L'orgue s'est développé aux dixième, onzième et douzième siècles, avant de connaître sa structure actuelle, Même si l'on est fort loin des 400 tuyaux de l'orgue de Winchester, au dixième siècle, actionné par 70 souffleurs.

On cherche un nom pour le frère du fendant

A la suite de la décision prise par le Conseil d'état de créer une nouvelle catégorie de vins blancs qui n'auraient pas la classe du « fendant », le Valais cherche un nom à donner à ce cru. L'Organisation professionnelle de l'économie viti-vinicole valaisanne (OPEVAL) vient de lancer un concours en mettant pas moins de 1 500 bouteilles sur la planche des prix pour récompenser les meilleures trouvailles.

Le nom du « petit frère du fendant » est capital puisqu'il va servir ensuite, pendant des générations peut-être, à désigner ce nouveau vin blanc valaisan situé entre le blanc de grande classe baptisé « fendant » et les vins déclassés. C'est ainsi qu'est né, il y a quelques années, le « goron » frère cadet de la dôle lorsqu'il s'agissait de trouver un nom pour désigner un rouge ayant moins d'alcool et de prestige.

LIBERTE ET PATRIE

canton de vaud

Une innovation touristique à Lausanne

Le premier « Euro-Relais » suisse a été inauguré près du camping de Vidy, à Lausanne. Il s'agit d'un système original de parcage de motorhomes, qui existe déjà dans le Midi de la France et va se répandre en Europe. Son inventeur est le Lausannois Freddy Meyer, qui a créé la société Belexpo S.A. pour étendre le réseau.

L'« Euro-Relais » est une sorte de borne de la taille d'une cabine téléphonique, ou les conducteurs de motorhomes peuvent recharger leurs batteries, faire le plein d'eau potable et évacuer leurs eaux usées, dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité. La place s'y réserve d'avance, comme une chambre d'hôtel, le temps d'une étape ou d'une nuit. Confié à un gardien, le relais est situé à proximité d'un hôtel, d'une ferme ou d'un camping.

Coûtant en moyenne deux fois plus cher qu'une automobile courante, le « motorhome » se répand rapidement en Europe, ou l'on en dénombre déjà plus de 300 000. Son propriétaire est souvent un touriste aisé, qui ne veut pas être confondu avec un caravanier ou un campeur et désire utiliser son véhicule de manière différente et indépendante. L'« Euro-Relais » répond à ce besoin en n'accueillant que quatre à six motorhomes à la fois et en évitant ainsi les concentrations vacancières.

De Montreux à Lucerne sans changer de train

Dans le cadre de Rail 2000, on se propose d'aménager la voie de manière telle que des compositions du Chemin de fer Montreux-Oberland bernois (MOB) puissent se rendre de Montreux à Lucerne sans que les passagers aient à changer de train. Il s'agit en fait d'installer sur le tronçon Zweisimmen - Interlaken-Est, à voie normale un troisième rail qui permette la circulation du matériel du MOB à voie métrique, indique le Service d'information pour les transports publics (Litra). Il en coûterait moins de 30 millions de francs.

Se rendre de Montreux à Lucerne, actuellement, suppose de deux à trois changements de train, chose difficile pour les groupes et les voyageurs munis de leur bagages. La pose d'un troisième rail ne pose d'ailleurs aucun problème technique particulier. Il n'est pas nécessaire, souligne le Litra, de construire de nouveaux ouvrages ni d'occuper de nouveaux terrains.

Le MOB estime que l'aménagement prévu entraînerait des recettes nouvelles d'environ 4,5 millions de francs par année. Les avantages du projet devraient permettre de trouver facilement la trentaine de millions nécessaires à la pose du nouveau rail.

Andrew et Sarah : le château de Grandson s'associe aux festivités

Le château de Grandson a participé à sa manière au mariage du prince Andrew de Grande-Bretagne et de Mlle Sarah Ferguson. La bannière britannique a été hissée sur le monument et les sujets de sa gracieuse Majesté de passage à Grandson ont eu entrée libre au château dont ils repartirent avec un petit souvenir. En revanche, on a renoncé à la coupe de champagne servie lors du mariage du prince de Galles, a-t-on précisé au château.

Le château de Grandson ne manque jamais de s'associer aux grandes heures de la famille royale anglaise. Au 13e siècle, en effet, Othon de Grandson fut ami et conseiller du roi Edouard 1er. Une branche de la famille s'établit du reste en Angleterre où elle

est toujours représentée sous le nom de Grandson. Et c'est la légendaire Catherine de de Grandson, maîtresse du roi Edouard III qui est à l'origine de l'Ordre de la Jarretière. La belle ayant perdu cet accessoire en dansant, le roi le ramassa en prononçant les mots qui sont restés la devise de la monarchie anglaise : « Honni soit qui mal y pense ».

Protection civile au CHUV : 1000 lits en sous-sol

Le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et la société Parking des Hôpitaux S.A. ont présenté à Lausanne l'abri de protection civile réalisé dans le nouveau parking du CHUV. Cet abri peut accueillir 1078 lits, dont environ 900 pour des patients, sur une surface de 1712 m².

On a profité de la construction d'un parking souterrain de six étages pour réaliser, au niveau inférieur, l'abri obligatoire prévu par la Loi fédérale sur la protection civile. Pour la première fois en Suisse, un abri de ce genre est directement relié au centre opératoire protégé de l'hôpital, et les lits transportables jusqu'aux salles d'opération.

En cas d'évacuation de l'hôpital de surface, l'abri accueillera les patients qui ne peuvent regagner leur domicile, ainsi que le personnel qui les soigne. Il servira d'accueil transitoire, pour éviter un engorgement de l'hôpital protégé (prévu pour 500 personnes). Il n'est pas prévu d'y effectuer des opérations. Son aménagement, pris en charge à raison de 40 % par la Confédération, a coûté 3,9 millions de francs.

En temps normal, l'abri est utilisé comme parking, à l'exception des locaux techniques, qui restent équipés en tout temps. Le parking, de 500 places, a été inauguré en juin et ouvert au public en général. La société de construction et de gestion est entièrement privée. Une convention avec les pouvoirs publics établit les modalités d'utilisation.

Les fresques de l'Abbatiale de Payerne restaurées

Les fresques exceptionnelles de l'Abbatiale de Payerne, constituant le plus bel ensemble de fresques romanes de Suisse romande, ont fait l'objet d'une importante restauration au cours de ces trois dernières années, après avoir été mises au jours dans les années trente.

L'Abbatiale de Payerne (XIe siècle), la plus grande et plus prestigieuse église romande de Suisse, possédait alors un remarquable ensemble de fresques, dont les plus importantes, remontant à la fin de la période romane, se situaient dans l'entrée du massif occidental. Ces fresques avaient été endommagées après la Réforme et recouvertes de badigeon.

Dès l'enlèvement des échafaudages, en ce début d'été, les visiteurs ont été émerveillés par cet ensemble pictural du XIIe siècle, auquel on a pu redonner sa beauté d'antan. Le Christ en majesté, ses apôtres, les vieillards de l'Apocalypse, Abraham, Isaac etc.

Yverdon capitale de la matière grise ?

Pour la première fois en Suisse, des dizaines de chercheurs, universitaires et industriels, pourraient travailler ensemble dans un véritable parc technologique et scientifique qui deviendra rapidement une capitale de la matière grise.

En collaboration avec l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), un certain nombre d'entreprises suisses, de sociétés de capital-risques et d'organismes publics ont décidé de constituer un groupe d'étude afin de réaliser en Suisse romande un parc scientifique et technologique, qui aurait une vocation suisse et internationale. C'est un communiqué du consortium ainsi créé, que préside M. Eric Gabus, à Lausanne, qui l'a annoncé.

L'intérêt pour les « science parks » aux Etats-Unis a trouvé un écho favorable en Europe. Il s'agit, en rassemblant des sociétés industrielles de haute technologie et des laboratoires de recherche, de favoriser, grâce à un environnement favorable, le transfert de développements technologiques nés dans les grandes écoles et des universités vers des applications industrielles nouvelles.

En Suisse, un mandat d'étude, émanant de l'EPFL, de quatre partenaires industriels (Electrowatt, Nestlé, Olivetti, Wild), de trois sociétés de « venture capital » et de développement économique (Granit, Sodeval, Sofip) et de la commune d'Yverdon-les-Bains, a été confié à la société Electrowatt Ingénieurs Conseils SA, à Zurich. D'autres partenaires envisagent de se joindre prochainement au consortium ainsi constitué et dont le comité de direction, présidé par M. Gabus, comprend MM. Alain Jenny, ingénieur EPFL, et du professeur Roland Crottaz, vice-président de l'école.

La presse sera informée à l'issue de la première phase de l'étude, et le public avec elle, des objectifs, du site envisagé, des traits spécifiques du projet et de son apport à la stimulation de la créativité industrielle sur les plans intercantonal, régional et international.

canton de zurich

Un objecteur de conscience suisse demande l'asile politique à la RFA

Un objecteur de conscience suisse a demandé l'asile politique à la République fédérale d'Allemagne (RFA), selon une information parue dans l'hebdomadaire « Sonntags-Blick ». Kurt Meister, artiste peintre de 20 ans, qui devait comparaître prochainement devant la justice militaire pour objection de conscience, a préféré se réfugier à Essen (RFA) où il a déposé une demande d'asile. Le jeune peintre, qui habitait le canton de Glaris, ne s'était pas présenté à l'école de recrues le 4 février dernier, refusant le service militaire pour des raisons éthiques.

Sa demande est maintenant entre les mains de l'Office fédéral des réfugiés étrangers, comme l'indique encore le « Sonntags-Blick ». Il a reçu un passeport de demandeurs d'asile en échange de son passeport suisse. Une décision définitive n'est pas attendue avant une année. D'ici là, Kurt Meister n'a pas le droit de quitter Essen. Toujours selon le « Sonntags-Blick », la ville lui alloue un soutien financier de 300 à 400 DM par mois. Selon la constitution de la RFA, personne ne peut être forcé contre sa conscience à accomplir son service militaire. Kurt Meister n'est que le deuxième Suisse à demander l'asile politique dans un pays étranger. Il y a bientôt 20 ans, le séparatiste jurassien Marcel Boillat, condamné à huit ans de réclusion pour attentat à l'explosif et incendie intentionnel, avait obtenu l'asile en Espagne après s'être évadé de prison.

Disques compacts : très appréciés des amateurs de musique classique

Le disque compact, disponible en Suisse depuis trois ans, a acquis une position dominante sur le marché de la musique classique. Il représente 68 % du chiffre d'affaires des ventes d'enregistrements de ce type de musique, estime M. Oskar Drechsler, directeur de PolyGram SA, à Schlieren. La pénétration du disque compact (CD) dans d'autres genres musicaux est toutefois moins forte.

Comme la musique classique ne représente que 15 % environ du marché des enregistrement musicaux, M. Drechsler évalue la part du disque compact entre 37 et 40 % du marché total. Progression importante lorsque l'on sait que ce chiffre n'était que de 25 % l'an dernier et de 17 % en 84.

La forte croissance des ventes de disques compacts s'explique également par le fait que les possesseurs de lecteurs CD achètent en moyenne 15 disques par année alors que les gens disposant d'une chaîne traditionnelle n'en achètent que quatre.

Messager Suisse

Chers lecteurs, chers abonnés,

Depuis le début de l'année nous vous avons prié de renouveler votre abonnement. Appel dans plusieurs numéros de notre publication, cartes personnalisées envoyées à chacun d'entre vous. Si les réponses positives furent nombreuses, hélas, une centaine d'entre vous n'ont pas encore réglé leur abonnement pour 1986. S'ils ne le font pas immédiatement, nous allons être dans l'obligation de les rayer de nos listes ce qui serait regrettable. Alors, même pendant vos vacances que nous souhaitons réussies, pensez tout de même à nous envoyer un tout petit chèque... Il sera le bienvenu.

Changement d'adresse. N'oubliez pas de toujours mentionner votre ancienne adresse en nous annonçant votre nouveau domicile.

Prix de l'abonnement F. 120.- (ab. de soutien à partir de F. 130.-). Merci